

CONTENU EVALUATION TERMINALE PERCUSSIONS

Épreuve n°1			
Nature de l'épreuve / Contenus	Situation	Compétences évaluées	Indicateurs et critères d'évaluation
<p>Interprétation d'un programme élaboré par l'élève avec l'aide de son professeur à partir de la liste répertoire et comprenant une exécution instrumentale prenant en compte les 5 pôles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Multi percussion ⌚ Caisse claire ⌚ Clavier à 2 baguettes (Marimba, vibraphone ou xylophone) ⌚ Clavier à 4 baguettes (marimba, vibraphone) ⌚ Timbales 	<p><i>Le jour de l'épreuve le jury demande à l'élève de jouer son programme.</i></p> <p><i>La prestation a lieu en présence d'un public (si possible sur scène)</i></p> <p><i>Durée 25 minutes maximum.</i></p>	<p><i>Capacité à construire un programme équilibré mettant les qualités de l'élève en valeur.</i></p> <p><i>Capacité à assumer instrumentalement un programme de niveau fin de second cycle d'environ 25 minutes.</i></p> <p><i>Capacité à défendre musicalement ses choix par une interprétation engagée.</i></p>	<p><i>Qualité d'interprétation et d'expression fondée sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une bonne maîtrise instrumentale</i> - <i>des fondamentaux de technique acquis</i> <p><i>Investissement et présence scénique</i></p>
Remarques :			
<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Dispositions transitoires : pour les élèves désireux de poursuivre en 3° cycle, les 5 pôles instrumentaux seront obligatoires, pour les autres, l'entrée timbales ou clavier 4 baguettes ne sera pas exigée. ⌚ L'exécution instrumentale sur un des pôles peut être validée dans l'épreuve n°2 du projet personnel. ⌚ <i>La liste répertoire comprend les 5 entrées instrumentales, l'élève peut s'écarter de la liste pour un des choix.</i> ⌚ <i>Dans la prestation, une pièce au minimum doit être accompagnée.</i> 			

Épreuve n°2

Nature de l'épreuve / Contenus	Situation	Compétences évaluées	Indicateurs et critères d'évaluation
<p>Projet personnel faisant appel aux capacités d'invention et de création.</p> <p>Il peut s'agir de l'interprétation d'une pièce libre en petit ensemble non dirigé ou de la pièce polyphonique (FM Oral 4) arrangée ou réécrite.</p> <p>Il peut être l'occasion d'un croisement avec d'autres disciplines artistiques.</p> <p><i>Durée : 5 minutes maximum</i></p>	<p><i>La prestation s'articule avec le programme instrumental de l'épreuve 1.</i></p> <p><i>Le professeur référent aide l'élève. Il n'intervient pas dans la réalisation (autonomie de l'élève) mais s'assure que la durée des épreuves 1 et 2 ne dépasse pas 30 minutes tout compris (installation et déplacement).</i></p> <p><i>L'élève rédige une note d'intention qui a pour but d'explicitier son projet (point de départ, envie, objectifs et moyens de réalisation).</i></p>	<p><i>Capacité à s'organiser pour mener un projet à bien.</i></p> <p><i>Capacité à inventer, créer et/ou improviser</i></p> <p><i>Capacité à mobiliser des ressources territoriales dans et hors l'établissement</i></p>	<p><i>Originalité, singularité</i></p> <p><i>Pertinence du résultat par rapport au projet énoncé.</i></p>

Questions liées à l'organisation :

- *Fiche technique à fournir (via le directeur de l'établissement)*
- *Liste des éléments techniques mis à disposition par l'établissement accueillant l'examen (prévoir une salle de type auditorium)*
- *Respect du temps de passage*
- *L'épreuve n°1 et n°2 ne doivent pas dépasser 30 minutes maximum (un filage avant l'examen est indispensable afin d'en vérifier la durée et l'enchaînement)*

Remarque : Cette épreuve est à mettre au regard de l'Oral 2 des épreuves de FM (dont elle peut être une reprise, une amplification ou un point de départ). Elle permet dans tous les cas d'encourager des pratiques enseignantes partagées entre les professeurs de FM et d'instrument ou chant du candidat.

Entretien

Retour sur l'évaluation : *court entretien avec le jury (5 minutes maximum) pour mesurer la capacité de l'élève à s'auto-évaluer, pour demander des précisions sur ses choix, son projet personnel.*